Inscriptions 2026-2027

Site internet

Vous trouverez beaucoup d'informations sur notre site internet :

http://www.ecole-musique-ambmg.fr/

Notamment le formulaire d'inscription

Également toutes les informations figurant dans cette plaquette

Mais aussi d'autres informations (actualités, jours de cours des professeurs, calendrier, …)

Inscriptions

Les inscriptions se font via internet à l'adresse suivante :

https://www.ecole-musique-ambmg.fr/Inscription2026.html

ou

https://framaforms.org/inscription-2026-2027-a-lecole-bgm-musique-1762014910

Contact

Pour nous contacter :

ecole.musique.ambmg@gmail.com

Pour discuter de vive voix, nous serons présents aux forums des associations :

- Au complexe sportif de Montbert le samedi 27 juin entre 9h30 et 12h30
- Au complexe sportif de Geneston le samedi 29 août entre 11h et 13h
- Au complexe sportif du Bignon le samedi 5 septembre entre 10h et 12h30

Cours d'essai instrument et chant

Si vous souhaitez faire un cours d'essai de chant et/ou d'instrument, ne ratez pas le stage découverte du mercredi 1er juillet 2026 après-midi. Vous pourrez même découvrir tous les instruments. Inscription obligatoire sur notre site :

https://www.ecole-musique-ambmg.fr/InscriptionStage.html

Découverte de l'éveil musical

Pour l'éveil musical, une présentation pour les enfants accompagnés de leur parent sera faite au forum du Bignon le samedi 5 septembre :

11h à 11h15 - Présentation aux parents

11h30 à 11h50 - Mini cours d'éveil musical pour les moyennes et grandes sections

12h à 12h20 - Mini cours d'éveil musical pour les grandes sections et CP

Activités musicales proposées

	Découverte	Apprentissage	Pratique collective (sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits)
Enfants (< 18 ans)	**Eveil musical** MS à CP **Eveil instrumental** CP au CM2 **Stage découverte** le 1er juillet 2026 après-midi à partir du CP	**Forfait instrument 30 minutes** à partir de 7 ans (CE1) inclus : - Cours de solfège (1er cycle obligatoire) - Cours d'instrument 30 minutes individuel ou 1 heure à 2 / semaine **Forfait instrument 45 minutes** à partir de 7 ans (CE1) inclus : - Cours de solfège (1er cycle obligatoire) - Cours d'instrument 45 minutes / semaine **Chant individuel** à partir de 6 ans au choix : 30 minutes ou 45 minutes / semaine Pour les enfants, les cours collectifs sont fortement recommandés.	**Chant collectif** (3 à 6 chanteurs de même classe d'âge) à partir de 6 ans inclus : 1 heure de chant / semaine **Groupe instrumental** (pour musicien suffisamment autonome) au choix : - Musique Actuelle Amplifiée - Ensemble acoustique - Ensemble jazz - Ensemble guitare acoustique **Solfège seul** à partir du CE1
Adultes	**Stage découverte** le 1er juillet 2026 après-midi	**Forfait instrument 30 minutes** inclus : - Cours de solfège (recommandé pour les débutants) - Cours d'instrument 30 minutes individuel ou 1 heure à 2 / semaine **Forfait instrument 45 minutes** inclus : - Cours de solfège (recommandé pour les débutants) - Cours d'instrument 45 minutes **Chant individuel** au choix : 30 minutes ou 45 minutes / semaine	**Chant collectif adulte** (3 à 6 chanteurs) inclus : 1 heure de chant / semaine **Groupe instrumental** (pour musicien suffisamment autonome) au choix : - Musique Actuelle Amplifiée - Ensemble acoustique - Ensemble jazz - Ensemble guitare acoustique **Solfège seul**

Les cours ont lieu sur la période scolaire (pas de cours pendant les vacances scolaires). Sauf indication contraire, 31 cours par discipline sont dispensés.

Parcours découverte

Eveil musical - 45 minutes / semaine

Complet

Eveil musical 1ère année - Moyenne et grande section

L'enfant abordera la musique de façon concrète tout en laissant s'exprimer son ressenti et sa créativité : exploration de divers instruments de musique (petites percussions, claviers, instruments du monde), jeux de rythme, chant, expression corporelle, improvisation, création d'histoire ou de dessin à partir d'une écoute.

Places restantes

Eveil musical 2ème année - Grande section et CP

Les activités citées en début de texte seront abordées et approfondies permettant à l'enfant de développer sa musicalité. Nous aborderons quelques notions d'organologie (étude des instruments de musique) et ferons une petite ouverture sur le solfège en fin d'année.
Les enfants participent au stage « découverte des instruments » qui a lieu un après-midi entre Pâques et la fin de l'année.

En fonction de l'âge et du nombre d'enfants, les enfants en grande section seront soit en première année soit en deuxième année afin d'assurer une meilleure répartition des élèves.

Pour ceux qui ne connaissent pas, veulent en savoir plus et/ou rencontrer notre professeur, venez au forum du Bignon : il y aura une présentation de notre professeur (pour les enfants et parents)

Eveil instrumental – du CP au CM2 - 30 minutes / semaine

Les élèves, par groupe de 2 ou 3, vont pouvoir découvrir différents instruments de musique. 31 cours d'une demi-heure répartis sur l'année entre les différents instruments de ce parcours découverte. Ce cours ne nécessite pas de cours de solfège. Il ne nécessite pas d'investir dans un instrument (les instruments sont prêtés). Pour ceux qui hésitent avant d'investir dans un instrument.

Places restantes

Planning prévisionnel (il sera validé en début d'année) :
- lundi 18h : trompette
- jeudi 18h15 : flûte traversière
- jeudi 18h15 : violon
- vendredi 18h : guitare
- vendredi 18h15 : chant
- mercredi 13h30 : piano

Stage découverte – pour tous à partir du CP – Après-midi du mercredi 1er juillet 2026

Vous hésitez avant de vous inscrire ? Vous souhaitez essayer l'instrument avant de franchir le pas ? Ce stage est fait pour vous. Mercredi 1er juillet de 14h à 17h, venez découvrir les différents instruments suivants : batterie, piano, flûte, guitares, trompette, violon/alto, chant.
Inscription préalable obligatoire : https://www.ecole-musique-ambmg.fr/InscriptionStage.html

A noter qu'il faut être adhérent. Pour les non adhérents, l'adhésion à payer sera valable pour 2026-2027.

Parcours apprentissage

Forfait instrument - A partir du CE1 sans limite d'âge - 30 ou 45 minutes / élève / semaine

Les cours d'instrument actuellement proposés sont :

- Guitare acoustique
- Guitare électrique
- Basse
- Luth renaissance
- Viole de Gambe
- Piano
- Batterie
- Trompette
- Flûte traversière
- Flûte à bec
- Violon
- Alto

Places restantes (sauf batterie)

Pour ouvrir de nouvelles classes d'instrument (piano jazz, clarinette, …) il faut suffisamment d'élèves inscrits (pour recruter un professeur, il est nécessaire de lui proposer au moins 2 heures de cours). Si vous choisissez un instrument qui ne fait pas partie des instruments actuellement proposés, ne joignez pas de chèque dans votre dossier : nous vous recontacterons pour vous indiquer si la classe est ouverte ou non.

Les cours d'instrument peuvent être proposés en cours individuels (30 ou 45 minutes) ou par 2 (1h – paiement de 30 minutes par élève). Cette possibilité de pratique à 2 est à voir avec les professeurs d'instrument et avec l'accord de l'élève ou de son représentant pour les mineurs. Elle n'est pas toujours possible en fonction des élèves, instruments, contraintes individuelles, … Elle peut se faire sur toute l'année ou sur une partie de l'année. La pratique collective est encouragée par l'École.

Pour les enfants, les cours de solfège sont obligatoires jusqu'à la fin du 1er cycle (soit 5 ans de solfège) afin de leur permettre d'acquérir ces bases. Le fait de prendre ou non des cours de solfège n'influe pas sur le prix. Pour les adultes débutants, les cours de solfège sont fortement recommandés.

Il est nécessaire que l'élève ait son propre instrument pour s'entraîner durant la semaine (à acheter ou en prêt auprès des magasins de musique). Le mieux est de voir avec le professeur concerné.

L'élève doit ramener son instrument lors de son cours sauf pour le piano et la batterie. Pour la batterie, il sera nécessaire de ramener ses baguettes et d'avoir des bouchons d'oreille ou un casque anti-bruit.

Chant individuel - A partir de 6 ans sans limite d'âge - 30 ou 45 minutes / élève / semaine

Chaque cours se déroule en 2 parties :

- La première partie est dédiée à la technique vocale par la compréhension et l'exploration de l'« instrument voix ». L'attention est portée sur la posture, la respiration, l'émission vocale, le ressenti. Les exercices proposés permettent d'enrichir et de développer le potentiel de la voix chantée et parlée.
- Une fois la voix réchauffée et travaillée, la recherche d'une interprétation personnelle des chansons affine la personnalité artistique et sensible par un travail sur l'expression, la créativité, 'improvisation, la présence.

Cours individuel ne nécessitant pas de cours de solfège.

Pour les enfants, les cours collectifs sont fortement recommandés plutôt que des cours individuels.

Places restantes chant CO : adulte et 8-9 ans

Pratique collective

Ces cours sont proposés sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits

Chant collectif - A partir de 6 ans sans limite d'âge – 1h / groupe de 3 à 6 élèves / semaine

Chaque cours se déroule en 2 parties :

- La première partie est dédiée à la technique vocale par la compréhension et l'exploration de l'« instrument voix ». L'attention est portée sur la posture, la respiration, l'émission vocale, le ressenti. Les exercices proposés permettent d'enrichir et de développer le potentiel de la voix chantée et parlée.
- Une fois la voix réchauffée et travaillée, la recherche d'une interprétation personnelle des chansons affine la personnalité artistique et sensible par un travail sur l'expression, la créativité, 'improvisation, la présence.

Ces cours collectifs sont donnés par groupe d'âge (enfant / ado / adulte) et l'ouverture est sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits pour ce groupe d'âge (3 minimum).
Cours collectifs fortement recommandés pour les enfants.

Solfège - A partir du CE1 sans limite d'âge - 45 minutes / semaine

Par groupe d'environ 8 élèves, le cours dure 45 minutes.

Les séances de solfège s'organisent autour de la pratique instrumentale.
L'objectif principal est de rendre chaque élève autonome devant une partition.
Les élèves participent au cours avec leur instrument et s'initient à la pratique collective.
Celle-ci implique un entraînement individuel entre chaque cours.
Le travail de l'année sera présenté lors de concerts.
Les professeurs - Christine et Romuald - restent à votre écoute si besoin d'informations complémentaires.

Groupe instrumental - Aux joueurs d'instrument et chanteurs - 1 heure / semaine

Le groupe instrumental est, comme son nom l'indique, une pratique instrumentale en groupe. Le groupe instrumental vient compléter les cours d'instrument pour permettre de progresser avec son instrument dans un autre contexte que le cours d'instrument (écouter les autres, respecter un tempo, jouer ensemble, …).

Suivre un groupe instrumental requiert un niveau minimal de pratique instrumentale à l'appréciation du professeur de l'atelier et du professeur d'instrument.

Merci de préciser le genre que vous souhaitez en commentaires : ensemble acoustique, musiques actuelles, ensemble jazz, ensemble guitare acoustique. A noter qu'il faut un certain nombre d'inscrits pour ouvrir un groupe dans un genre musical.

ATTENTION : **La pratique collective implique des règles à respecter** :

- Il s'agit d'un engagement à l'année qui nécessite votre présence tout au long de l'année. Dans le respect des autres musiciens et du professeur animant l'atelier, il est requis de travailler chez soi et de venir régulièrement aux ateliers.
- L'inscription implique la participation aux différentes prestations scéniques. Les dates vous sont données dès qu'elles sont connues et si vous ne pouvez pas, il est impératif de le dire rapidement afin de s'organiser au mieux (renoncement du groupe à cette prestation ou participation en nombre réduit avec peut-être des adaptations ; cela peut impliquer des répétitions sans le musicien absent)
- Pour les élèves de l'école de musique, l'acceptation à un groupe se fait après discussion entre le professeur de sa discipline et le professeur d'atelier.
  Pour les élèves extérieurs à l'école, l'acceptation peut se faire suite à un entretien-audition afin d'évaluer le niveau du musicien et, pour le groupe instrumental, sa capacité à intégrer un groupe.

Grille tarifaire 2026 – 2027

	par an OU	par trimestre (*3)	OU par mois (*9)
Carte adhésion annuelle obligatoire (une par musicien)			
1er musicien de la famille	30 €		
Autre musicien de la famille	15 €		
Eveil musical 1ère et 2ème année (4 à 7 ans) – 45 minutes			
Enfant d'une des 3 communes	246 €	82 €	
Enfant hors commune	360 €	120 €	
Eveil instrumental (6 à 8 ans) – 30 minutes			
Enfant d'une des 3 communes	300 €	100 €	
Enfant hors commune	516 €	172 €	
30 minutes d'instrument + **45 minutes de solfège**			
Enfant (<18 ans) d'une des 3 communes – 1er élève (1)	621 €	207 €	69 €
Enfant (<18 ans) d'une des 3 communes – 2ème élève (1)	585 €	195 €	65 €
Enfant (<18 ans) d'une des 3 communes – 3ème élève (1)	558 €	186 €	62 €
Adulte ou enfant hors commune – 1er élève	801 €	267 €	89 €
Adulte ou enfant hors commune – 2ème élève	765 €	255 €	85 €
Adulte ou enfant hors commune – 3ème élève	729 €	243 €	81 €
Suppléments			
15 minutes d'instrument supplémentaire (2)	396 €	132 €	44 €
1 h de groupe instrumental (chèque à part SVP) (3)	75 €		
(si déjà inscrit à cours instrument ou chant)			
Chant (à partir de 6 ans)			
Chant individuel – 30 minutes	504 €	168 €	56 €
Chant individuel – 45 minutes	756 €	252 €	84 €
Chant collectif – 1 heure (4)	321 €	107 €	
Groupe instrumental sans cours instrument/chant – 1 heure			
Enfant d'une des 3 communes	150 €	50 €	
Adulte ou enfant hors commune	150 €	50 €	
Solfège sans instrument – 45 minutes			
Enfant d'une des 3 communes	327 €	109 €	
Adulte ou enfant hors commune	333 €	111 €	

1. Le tarif dégressif ne s'applique que pour les membres d'une même famille inscrits pour un instrument
2. Cours de 45 minutes d'instrument possible hors débutant et à l'appréciation du professeur
3. Le groupe instrumental requiert un niveau minimal de pratique instrumentale (à l'appréciation des professeurs de l'atelier et d'instrument). De plus les règles de pratique collective s'appliquent.
4. Le chant collectif se fait par groupe d'âge et l'ouverture est sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits (3 minimum). De plus les règles de pratique collective s'appliquent.
5. Enfant d'une des 3 communes : Montbert, Geneston ou Le Bignon.
   Geneston : 24 élèves subventionnés maximum

Jour des cours (**prévisionnel**)

Discipline	Professeur	Jours de cours
Eveil musical	Séverine Terrier	Mercredi ou samedi
Formation musicale	Romuald Couton Christine Pesci	***CHANGEMENT*** Lundi soir Mercredi midi et Jeudi soir
Chant	Séverine Terrier	Mercredi Vendredi début d'après-midi Samedi
Groupe instrumental	Musiques actuelles avec Raphaël Loubrieu	Mercredi soir
	NOUVEAU Musiques actuelles avec Romuald Couton	Lundi soir
	NOUVEAU Ensemble de guitares acoustiques avec Joël Rézeau	Vendredi soir
	Autre style	A déterminer
Piano	Stéphanie Guibert	Mardi matin et soir Mercredi après-midi Jeudi soir Samedi matin
Guitare	Guitare acoustique, Guitare électrique, Guitare Basse avec Raphaël Loubrieu	Mercredi après-midi et soir
	Guitare acoustique avec Joël Rézeau	Vendredi soir
Violon ***NOUVEAU*** **Alto**	Sylvie Garzuel	Jeudi soir
Batterie	***CHANGEMENT*** Anthony Bondu	***CHANGEMENT*** Mardi soir
Trompette	Romuald Couton	Lundi soir
Flûte traversière **Flûte à bec**	Christine Pesci	***CHANGEMENT*** Mercredi midi et Jeudi soir
Viole de Gambe **Luth renaissance**	Joël Rézeau	Vendredi soir

Planning

Veuillez noter que le planning est effectué en début d'année par les professeurs, **après** les inscriptions. Le professeur tient compte, autant qu'il peut, des contraintes de chacun. Lors de la constitution du dossier, merci de distinguer vos réelles contraintes de vos idéaux (qui peuvent aussi être notés).

Reprise

La date prévisionnelle de reprise des activités est le lundi 14 septembre 2026. Vous pouvez consulter le planning prévisionnel ainsi que les événements prévisionnels pour l'an prochain sur notre site https://www.ecole-musique-ambmg.fr/ dans la rubrique « Planning 2026-2027 ».